



"Une proclamation de Paris" pour la défense des chrétiens d'Orient et des minorités

AFP - 11/12/18

Une quinzaine de hauts dignitaires religieux, chrétiens et musulmans, d'Egypte, d'Irak, de Syrie, du Liban et d'Arménie, ont adopté mardi à Paris une "proclamation", dans laquelle ils apportent leur soutien aux chrétiens d'Orient et aux minorités de la région. Cette "proclamation de Paris" a été signée sous l'égide du collectif Coordination chrétiens d'orient en danger (CHREDO) présidée par Patrick Karam. Les signataires y "confirment la nécessité de l'égalité en Orient, entre les hommes quelle que soit leur appartenance à une religion" et affirment que "le tort causé aux chrétiens et aux Yezidis par Daech (acronyme arabe de l'organisation Etat islamique, ndlr) ou d'autres, pour des motifs religieux, est un manquement aux vrais préceptes de l'islam", selon ce texte transmis à l'AFP.

Ils soulignent que les "personnes (...) déplacées de force (...) ont le droit de retourner chez eux" et qu'il "appartient à leur gouvernement de faciliter ce retour". Ils soutiennent "favorablement la reconstruction de leurs écoles et leurs lieux de culte démolis". Ils appellent aussi "le Conseil de sécurité des Nations Unies à prendre les (...) décisions nécessaires (...) pour établir des sanctions claires (...) à l'encontre des États ainsi que des organisations et associations reconnues (...) coupables de terrorisme". Enfin, les signataires ont convenu de "créer un comité" pour "suivre l'application de [ces] recommandations".

Ils précisent aussi que leur défense des chrétiens d'Orient "n'est pas liée à des considérations religieuses" mais au fait que ces derniers "sont exposés à des persécutions".

Parmi les signataires figurent un représentant d'Ahmed El Tayeb, grand imam de la mosquée d'Al-Azhar au Caire, des représentants de coptes, d'Arméniens catholiques, des religieux chiites et sunnites, des responsables orthodoxes, selon la CHREDO.

Née en 2013, la CHREDO a pour moyen d'action le lobbying politique. Ses membres sont des parlementaires, dont certains se sont rendus dans certains de ces pays ces dernières années." Nous avons toujours considéré que la question des chrétiens d'Orient et des minorités se situait au-delà de la question religieuse", étant d'abord "une question fondamentale des droits de l'homme", a affirmé à l'AFP Patrick Karam